

Pour le montage des plafonds longues portées Knauf I-TEC, on suivra la chronologie suivante :

1. Implantation - traçage

- Traçage au cordeau ou au laser, en périphérie du local, du niveau auquel se trouvera la sous-face de l'ossature recevant le ou les parements en plaques de plâtre.
- Traçage sur le support de la position des profilés en tenant compte des dispositions spécifiques en périphérie du local.
- Prédétermination de la longueur des tiges filetées en tenant compte du type d'ossature et du type de suspentes choisies.
- Marquage sur le support de l'emplacement des systèmes de suspension.

2. Montage

- La mise en place des suspentes supérieures I-TEC se fait autour du profilé, la fixation et le blocage sur la tige filetée se font par écrou et contre écrou. Un pliage et une lumière en partie supérieure permettent une mise en œuvre aisée et un réglage précis.

- La mise en place des attaches mixtes (fig. 1), destinées, à la fixation des fourrures, se fait par rotation quart de tour et repli des deux languettes. Le vissage de celles-ci n'est nécessaire que pour des plafonds inclinés et dans le cas d'un plafond SF.

Les fourrures sont clipsées sur ces attaches mixtes et reçoivent la ou les plaques Knauf par vissage à l'aide de vis TTPC. Les attaches mixtes + fourrures peuvent être remplacées par les fourrures MOB vissées directement sous le profilé I-TEC.

3. Mise en œuvre du système de suspension

Le choix de la suspente et de son mode de fixation doit être effectué soit :

- pour une charge admissible au minimum égale à la charge admissible indiquée dans les tableaux
- pour une résistance à la rupture égale au minimum à 3 fois la charge admissible du tableau.

Dans l'hypothèse où la charge admissible de la suspente ou de son point d'ancrage dépasse certaines valeurs, on pourra doubler le nombre de suspentes ou réduire les entraxes.

4. Dispositions particulières

L'ouvrage (ossature et plaques) doit être interrompu par un joint permettant des mouvements différentiels :

- au droit des joints de dilatation de la structure
- au droit de la jonction entre des supports de nature ou comportement différents.

En outre, dans le cas de réalisation d'un plafond de grande dimension, l'ouvrage doit être interrompu par un joint disposé tous les 25 m environ. La surface entre ces joints est limitée à 300 m².

L'ossature sera indépendante de part et d'autre de ces joints.

L'aboutage des profilés primaires se fait à l'aide d'une éclisse I-TEC, paire d'éléments venant se visser de part et d'autre des extrémités des profilés.


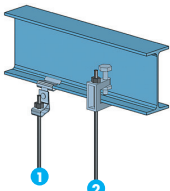
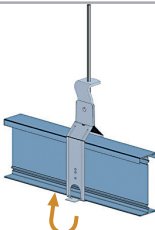

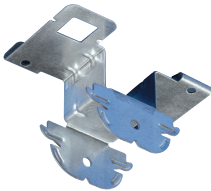

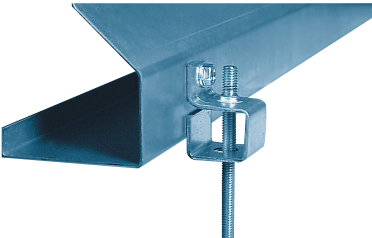
5. Finitions

Le montage du plafond terminé, on procède au garnissage des joints et des cueillies avec un enduit à joint et la bande associée de la gamme Knauf.

Les plafonds ainsi traités sont prêts à recevoir les finitions classiques traditionnelles.

Accessoires

Fixation à la structure porteuse

 <p>ATK M6 - Charge admissible : 160 daN</p>	 <p>1. Attache M6 TI - 2. Attache ATK M6</p>	 <p>Suspente I-TEC + Pivot I-TEC Charge admissible : 160 daN</p>	 <p>Fourrure MOB</p>
 <p>Fig. 1 Attache mixte</p>	 <p>Sabot</p>	 <p>Attache FKM - Charge admissible = 120 daN</p>	

ET SUR KNAUF.FR

- Documents Techniques
- Détails des articles

I-TEC 100
E7Y98A



I-TEC 70
8M8AY7

